

Royaume du Maroc



MINISTRE DE LA FONCTION
PUBLIQUE ET DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION

ALLOCUTION DE MONSIEUR LE MINISTRE

AU

*SÉMINAIRE DE HAUT NIVEAU A ' INTENTION DES
DECIDEURS POLITIQUES ET DES RESPONSABLES DE
LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES DE GESTION
AXEE SUR LES RÉSULTATS*

CAFRAD- Tanger

13-15 mars 2017

Au nom de Dieu le Clément et le Miséricordieux

Excellences, Eminences,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un réel plaisir et une profonde de joie que de présider l'ouverture de ce Séminaire de haut niveau organisé par le Centre Africain de Formation et de Recherche Administrative pour le Développement (CAFRAD) autour d'une thématique qui suscite de plus en plus d'intérêt «La mise en œuvre des politiques de gestion axée sur les résultats (GAR)».

Il m'est également agréable de souhaiter la bienvenue à tous nos hôtes, Excellences et éminences les Ministres d'Etat et Ministres des pays frères et amis, nos partenaires des différents organismes et organisations régionales et internationales et à l'ensemble des participants, qui ont bien voulu répondre présent à l'invitation du CAFRAD.

Permettez- moi aussi de remercier tous ceux et celles qui ont œuvré pour garantir la réussite du présent séminaire qui se veut un espace de concertation et de partage des expériences et des bonnes pratiques sur cette thématique d'actualité.

Mesdames et Messieurs,

Le Maroc s'est engagé depuis plusieurs années, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que

Dieu le glorifie, dans la voie de réformes structurelles visant l'instauration et la consolidation de la bonne gouvernance.

A cet effet, un vaste mouvement de réformes a été entrepris pour faire de l'administration publique un vecteur de développement intégré.

Les efforts de réformes stratégiques engagées par le gouvernement ont été accompagnés par l'adoption d'une nouvelle vision de la gestion publique orientée vers les résultats, la recherche de la performance, la réédition des comptes et la transparence. Lesquels éléments font partie intégrante des dispositions de la Constitution de 2011 et des prérequis du Gouvernement Ouvert que le Maroc vise à instaurer.

Mesdames et Messieurs,

Avant de partager avec vous quelques convictions et orientations générales susceptibles de nourrir notre réflexion, je tiens à préciser qu'il est aujourd'hui évident que dans tous les nos pays, les populations réclament de plus en plus de transparence à leurs gouvernements, et l'obligation de rendre compte est devenue une exigence.

Cette exigence se manifeste par le fait que les institutions gouvernementales veulent contrôler l'utilisation faite des ressources allouées pour améliorer la politique publique. La société civile, quant à elle, exige et demande de plus en plus la transparence et le bien fondé des actions du gouvernement.

Le Parlement veut de son côté s'assurer que le budget voté a été utilisé conformément aux prévisions et répond bien aux attentes des populations. Enfin les bailleurs de fonds et les investisseurs étrangers cherchent des garanties respectivement pour leurs fonds d'aide et d'investissements.

Dans cette perspective, une réforme budgétaire en profondeur a été lancée au Maroc. Celle-ci vise à améliorer la gouvernance au sein de l'administration à travers l'instauration de meilleures pratiques, et instruments pour renforcer l'efficacité et la transparence de la dépense publique.

Basée sur une démarche de performance, la réforme budgétaire est orientée vers une Gestion Axée sur les Résultats (GAR). En effet, elle consacre la substitution de la logique de moyens par une logique de résultat.

La réussite d'une telle démarche suppose :

- La prise en compte de la dimension pluriannuelle des programmes sectoriels ;
- La responsabilisation accrue des gestionnaires ;
- La flexibilité et la clarté des procédures notamment budgétaires ;
- Le suivi et l'évaluation des projets sur la base d'indicateurs de performance.

Mesdames et Messieurs,

A l'instar des autres pays africains, amis et frères, le Maroc a développé progressivement, une approche novatrice du système de gestion par la performance et l'atteinte des résultats probants.

A cet effet ; l'adoption de la loi organique relative à la loi de finances n°130-13 (LOLF) vise les principaux objectifs suivants :

1- L'actualisation du contenu de la LOLF afin de permettre son adaptation aux nouvelles dispositions constitutionnelles dans le domaine des finances et son accompagnement de la nouvelle dynamique de la régionalisation avancée ainsi que sa contribution au renforcement de la déconcentration administrative et la synergie des interventions au niveau territorial ;

2- Le renforcement du rôle de la loi de finances comme principal outil de mise en œuvre des politiques publiques et des stratégies sectorielles afin d'assurer le développement économique et social durable et la répartition équitable des fruits de la croissance tout en conservant l'équilibre financier du pays ;

3- Le renforcement de l'efficacité, l'efficience et la cohérence des politiques publiques, l'amélioration de la qualité du service public fourni au citoyen et la maîtrise de la dépense y afférente, ainsi que la responsabilisation des

gestionnaires en ce qui concerne la réalisation d'objectifs justifiant les moyens financiers affectés ;

4- L'amélioration de l'équilibre financier, le renforcement de la transparence des finances publiques et la simplification de la lisibilité budgétaire ;

5- L'accroissement du rôle du parlement dans le contrôle financier, dans l'évaluation des politiques publiques et dans l'amélioration de la qualité du débat budgétaire.

Mesdames et Messieurs,

Je suis convaincu que les travaux de ce séminaire permettront de favoriser l'échange d'expériences réussies entre les participants.

Certes, les débats qui animeront ces trois journées contribueront à consolider un dialogue plus constructif entre les responsables africains. En effet, C'est par de telles initiatives que nous parviendrons à une meilleure compréhension et épanouissement mutuels.

La vertu de notre époque, qui est certes une période de risques accrus touchant tous les systèmes de gestion axée sur les résultats, c'est qu'elle nous offre aussi des opportunités de réflexions, des défis à relever et de nouvelles stratégies à développer.

Mesdames et Messieurs,

Il va sans dire que le dynamisme et la qualité de tous les experts, ici réunis, sont nos meilleurs atouts pour réfléchir ensemble, sur comment relever les défis contemporains de notre cher continent.

Avant de conclure, permettez-moi de vous annoncer la tenue du prochain Conseil d'Administration du CAFRAD du 3 au 6 juillet 2017 au nouveau siège à Rabat. je tiens à vous annoncer, à cette occasion, que le transfert du CAFRAD au nouveau siège à Rabat sera effectué dans les jours qui viennent.

Vous êtes invité également à participer massivement au Prix Panafricain du Service Public, dans sa deuxième édition, qui sera décerné lors de cet événement et dont l'appel à candidature a été lancé le 30 janvier 2017.

Il est à rappeler que ce prix est une prestigieuse distinction d'excellence qui récompense les réalisations créatives et les contributions des institutions de service public qui conduisent à une administration publique plus efficace dans les pays africains.

Avant de terminer, je voudrais réitérer mes remerciements à tous les participants d'avoir répondu à l'invitation du CAFRAD et remercier le Directeur Général et tous ses collaborateurs qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de ce séminaire.

Je vous remercie de votre attention.

